

PLFSS 2025 : l'AD-PA appelle à un vote de « raison »

L'année 2025 s'annonce plus incertaine que toute autre dans le secteur de l'aide aux personnes âgées. Les établissements et services pourraient, en effet, subir une nouvelle fois les effets des mécanismes économiques défavorables (inflation, coupes dans les dépenses de l'Etat et des Départements...) et fermer pour certains leur porte.

A l'aune d'un éventuel scénario du pire, qui se traduirait par l'arrêt total de l'accompagnement de milliers de personnes âgées vulnérables, l'AD-PA appelle à voter une Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) de « raison ».

La perspective d'une revalorisation de l'ONDAM de +3,3 % représente un premier signe favorable, mais ne saurait répondre aux attentes de la profession, en l'absence d'un fond d'urgence 2025 et de mesures concrètes pour venir en aide aux services à domicile.

L'année 2025 ne doit pas être celle d'énormes concertations ou du strict suivi de la mise en œuvre des micro-réformes. Pour être en cohérence avec ses engagements passés, l'Etat doit impérativement publier une Loi de programmation en faveur de l'Autonomie sur l'exercice 2025 pour « passer des rapports aux apports » en guise de perspectives.

Sans présager des arbitrages à venir, l'AD-PA invite toujours les professionnels à refuser de diminuer la qualité d'accompagnement à domicile et en établissement ; et par voie de conséquence à assumer la présentation d'exercice budgétaire déficitaire si nécessaire. L'AD-PA sera toujours à leurs côtés.

Enfin, puisqu'il est plus éthique de consacrer le maximum d'énergie auprès des personnes âgées qu'au service des administrations, l'AD-PA appelle à réduire l'investissement bureaucratique stérile dès lors qu'il vise à répondre à des normes et réformes superfétatoires dépourvues de financement.



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

Pierre ROUX
Romain GIZOLME
Éric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :
X : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)